



Sarmat' Brève n°20

3 novembre 2015

☀ 11 NOVEMBRE : CEREMONIE DU SOUVENIR



L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Nous nous retrouverons ce 11 novembre 2015 à 11h devant la mairie pour nous remémorer cet instant historique, puis nous irons déposer une gerbe au pied du monument en hommage à tous ceux qui ont souffert de cette guerre qui n'a pas épargné notre petite commune. Vous êtes cordialement invités.

Un vin d'honneur sera servi après la cérémonie au Foyer Rural.

☀ DIMANCHE 29 NOVEMBRE : REPAS DES AINES

Le dimanche 29 novembre, la commune accueillera comme chaque année ses « aînés ».

« Mais quand devient-on « aîné » et est-ce que ça signifie qu'on devient vieux ? », vous demandez-vous. « Mais pas du tout ! On est aîné à 62 ans et on peut être vieux à 20 ans. »

Pour être clair et précis, on peut dire qu'à Sermiers, à partir de 62 ans, on vous invite une fois par an à participer à un après-midi dit récréatif : on se retrouve le midi, on partage le verre de la longévité, on se met à table, on discute, on échange, on rit beaucoup, on parle parfois du temps d'avant qui n'était pas mieux, mais dont le souvenir s'enjolive avec le temps. Et, en fin d'après-midi, on se dit au revoir et on se donne rendez-vous à la prochaine.

Cette année, nous prendrons donc l'apéritif et partagerons le repas à partir de 12h dans la grande salle du Foyer Rural, puis vers 16 heures nous descendrons pour la petite salle du Foyer Rural pour assister à une pièce de théâtre intelligente et drôle.

Et si jamais vous n'avez pas reçu l'une des invitations distribuées récemment et que vous avez les qualités requises pour être aîné, c'est que votre jeunesse a été oubliée. Dans ce cas-là, n'hésitez pas à contacter la mairie et à vous inscrire pour cet après-midi amical.



SAMEDI 28 NOVEMBRE : DECORATIONS DE NOËL

N'oubliez pas de venir en famille nous rejoindre **le samedi 28 novembre à partir de 14 heures à la salle du bas du Foyer Rural.**

Vous aurez ainsi l'occasion de participer à l'élaboration des boules des sapins et vous pourrez repartir avec votre paquet de 40 boules qui vous permettront de décorer le sapin de votre quartier.



VENDREDI 27 NOVEMBRE : BEAUJOLAIS ET HALLOWEEN



Rappel : Le **vendredi 27 novembre 2015**, les écoles organisent une « soirée Beaujolais et Halloween » (les enfants viennent déguisés, ainsi que les adultes qui le souhaitent) à 20h à la salle de Chamery, au profit des écoles.

Tarif : 20 € le repas. Inscriptions directement auprès des institutrices ou par téléphone au 03 26 08 98 16



VOIRIES : MONTANEUF, SAINT-MARTIN, LE CHEMIN DES PRESLES

Le **Syndicat des Eaux du Rouillat** a entamé ses travaux de rénovation du réseau d'eau potable sur ces deux rues de la commune. Les travaux dans la **montée de Montaneuf** sont déjà bien avancés et devraient se terminer bientôt. Ensuite les travaux devraient se continuer **entre Saint-Martin et Sermiers**, pour une création de réseaux cette fois-ci.

D'autre part, la **partie haute du Chemin des Presles**, entre la route de Damery et la rue des Buées, sera remise en état et goudronnée, de haut en bas.

Un poteau de signalisation « **Sens Unique** » sera installé au carrefour avec la route de Damery, permettant ainsi une circulation ouverte à tous et plus fluide dans le sens haut de Nogent – bas de Nogent.

Naturellement, un « Sens Interdit » sera installé à l'intersection basse Chemin des Presles – rue des Buées.

ELECTIONS REGIONALES : 6 ET 13 DECEMBRE

Les élections régionales auront lieu les **dimanches 6 et 13 décembre**. Il s'agira cette fois-ci d'élire nos nouveaux représentants au Conseil Régional, ceux qui prendront pour nous les décisions qui engageront notre nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine...

Il ne faut pas oublier que le droit de vote est un outil démocratique, ça nous permet de choisir, peu importe qui. En France, nous avons ce droit et, dans beaucoup de pays, ce droit n'existe pas... et dans d'autres pays, comme la Belgique, ce n'est pas un droit, c'est une obligation.

FLEURS A OFFRIR – « CAQUES » OU TONNEAUX A DONNER

Si vous êtes intéressés par des **dahlias** pour vos futures plantations, vous pouvez venir en retirer à l'Atelier Communal (rue du Tratt), c'est gratuit, c'est cadeau... mais il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde !

D'autre part, l'équipe des bénévoles du fleurissement est à la recherche de « **caques** » en bois ou de **tonneaux**, pour agrémenter les espaces fleuris de la commune. Si vous en avez chez vous et que vous souhaitez en faire don à la commune, vous pouvez également venir les déposer à l'Atelier Communal. Merci d'avance...



Un caque